



La Coopérative Œuvrière de production

La Coopérative Œuvrière de production est une initiative innovante ayant pour objet « *la coopération au cœur et autour de projets artistiques* ».

En d'autres termes, elle a pour objectif de rendre possible la création d'un projet artistique par la collaboration avec d'autres artistes, structurés ou non en compagnie. Cette coopération au cas par cas peut intervenir à différentes étapes de la vie d'une œuvre (expérimentation, création/production, diffusion). Il s'agira d'élaborer pour chaque projet de nouveaux chemins de création, atypiques dans leur réalisation, leur manière de rencontrer les publics et leur inscription sur plusieurs territoires.

Ce travail collectif permet à chacun des membres d'alimenter la construction de projets artistiques par une mutualisation de moyens et le partage d'expériences et de savoir-faire. Chambre de réflexion artistique, politique et structurelle, la Coopérative souhaite prendre le temps de s'interroger sur de nouvelles pratiques professionnelles. Elle résiste ainsi aux seules contraintes de commercialisation des œuvres et redonne aux artistes une plus grande liberté de créer et d'expérimenter.

Revendiquant les préceptes de l'économie sociale et solidaire, elle est pluridisciplinaire, intergénérationnelle et sociocratique. Son action repose sur le principe de réciprocité et est ancrée sur les différents territoires représentés par ses membres.

Son rayonnement est aujourd'hui national :

- [La Compagnie Théâtre Inutile](#) (Amiens - Hauts-de-France)
- [La Chambre d'Eau](#) (Le Favril - Hauts-de-France)
- [Le Bouffou Théâtre](#) (Hennebont - Bretagne)
- [Le Vélo Théâtre](#) (Apt - PACA)
- [Pierre Tual](#) (Bruxelles - Belgique)
- [Guillaume Lecamus](#) (Paris - Ile de France)
- [Lucas Prioux](#) (Nantes - Pays de la Loire)
- [Le Tas de Sable - Ches Panses Vertes](#) (Rivery - Hauts-de-France)

L'accompagnement obtenu

La création de l'association porteuse de ce projet a été permise grâce à l'appui du Dispositif Local d'Accompagnement du département de la Somme, porté par le GRIEP et sa reconnaissance à travers l'AMI – Appel à Manifestation d'Intérêt Innovation Sociale portée par l'ex-région Picardie et aujourd'hui la région Hauts-de-France.

Le projet a récemment obtenu un financement européen permettant la création juridique de la Coopérative Œuvrière de production et la poursuite des réflexions liées à son organisation.

La Coopérative collabore aujourd'hui avec l'[Institut Godin](#), sur l'évaluation continue de ses pratiques au regard de l'Economie Sociale et Solidaire.

Pour toute question ou précision sur la Coopérative : cooperative.ouvriere@gmail.com.

La Coopérative Œuvrière de production est cofinancée par l'Union européenne dans le cadre du FSE

